

NOUZIERS

LE PETIT

JOURNAL



N ° 6

Mai 2025

SOMMAIRE

La lettre du Maire	p. 1 & 2
Bilan 2024, budget 2025	p. 3 & 4
Les faits marquants de 2024	p. 5 & 6
La vie de la commune	p. 7 à 9
Les associations ont la parole	p. 10 à 14
Informations générales	p. 15 à 18
Etat civil	p. 19
Services administratifs	p. 20
Services de garde	p. 21

La lettre du Maire

Nouziéroises, Nouziérois,

Nouzieroises, Nouzierois,

Nous arrivons dans la dernière ligne droite de notre mandature, puisque les prochaines élections municipales auront lieu, comme vous le savez, au printemps 2026.

Cette mandature aura été à la fois riche en évènements de toutes sortes, et malgré tout dense en réalisations et accomplissements.

Riche en évènements dont les conséquences nous ont tous directement impactés : Tout d'abord la COVID-19, dont la crise a démarré au moment du premier tour de l'élection de 2020 et nous a accompagnés pendant toute la première moitié de notre mandat, avec les contraintes que nous savons tous et les impacts financiers qui ont touché tous les pans de notre économie.

La guerre en Ukraine, ensuite, qui a fait et fait toujours d'ailleurs, planer l'incertitude et la peur sur l'Europe entière, et plus directement, qui a généré une hausse dramatique du coût des énergies et des matériaux. Tout ceci a pesé sur le budget des ménages comme sur celui de notre commune, mettant en péril la réalisation de certains de nos projets les plus ambitieux.

Pour autant, ces aléas ne nous ont pas freinés, et le dynamisme et l'engagement de votre équipe municipale ont permis de faire avancer notre commune et de réaliser la plupart des projets que nous vous avions présentés tout au long de notre mandat : Réhabilitation et mise en location du logement communal de la mairie, réhabilitation et mise en gérance de notre café communal, isolation de notre foyer rural et renouvellement ainsi que mise aux normes de ses équipements (sanitaires et cuisine), sécurité routière du bourg et de ses hameaux avec une attention particulière portée sur la réduction de la vitesse des véhicules circulant sur le territoire de la commune, réfection et entretien de notre réseau routier communal et de ses abords, dynamisation de la vie communale avec l'implantation d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux et les aménagements floraux de la place de l'église de part et d'autre de la D2, augmentation du patrimoine immobilier de la commune avec l'acquisition des « terrains Lecuyer » et de la parcelle à l'angle de la D2 et de la D56, en centre bourg, remplacement des bancs de notre église, et depuis quelques jours, création d'un nouveau hangar qui permettra le stockage des matériels de la commune et des associations qui y ont leur siège, dans des conditions de praticité bien meilleures et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité indispensables pour le bien-être du personnel communal.

En revanche, l'explosion des coûts des matériaux de construction a contrecarré notre projet de gîte touristique de grande capacité, et sauf solution de dernière minute, imposera le choix d'une nouvelle destination pour ce bâtiment au potentiel certain mais aux contraintes financières très (trop ?) lourdes pour une petite commune comme la nôtre.

Ce dernier point amène d'ailleurs une réflexion beaucoup plus large, qui va sous-tendre la gestion des petites communes dans les années futures : En effet, on se rend compte que les enjeux économiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et auxquels nous aurons de plus en plus à faire face à l'avenir, dépassent déjà régulièrement nos capacités financières et cette situation ne fera désormais qu'empirer. Il sera probablement de plus en plus difficile, et ce dès la prochaine mandature d'ailleurs, d'agir de façon isolée et il conviendra de rechercher toutes les économies d'échelle imaginables, notamment à travers des partenariats intercommunaux et des mutualisations de moyens, tant matériels qu'humains. Ignorer ces réalités relèverait de notre part comme de celle de nos successeurs, d'une irresponsabilité coupable.

Quoi qu'il en soit et en dépit de tous ces aléas, nous sommes fiers de ce bilan, encore provisoire puisqu'il nous reste encore presque une année de travail et nous ne relâcherons pas nos efforts jusqu'au passage de relais avec votre prochaine équipe municipale, à qui il appartiendra de dresser le bilan complet de notre mandature.

D'ici-là, nous restons mobilisés et continuerons de travailler à votre service et à votre écoute.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette sixième édition de votre Petit Journal,

Bien à vous,

Roger APPERE

BILAN 2024 (1 K€ = 1 000 €)

FONCTIONNEMENT

Dépenses : Budget adopté = **323 K€** Budget dépensé = **175 K€**

Soit une économie théorique de 148 K€, composée de 136 K€ de versement à la section d'investissements non réalisé et reporté sur l'exercice suivant et de 12 K€ de réelle réduction de nos dépenses de fonctionnement par rapport au budget primitif. Ces 12 K€ qui représentent les économies réelles réalisées en 2024 sont constitués pour près de la moitié par des dépenses maîtrisées sur nos achats d'énergies et de consommables divers, pour près d'une autre moitié par des réductions de nos achats de services, et ce, malgré les dépenses imprévues relatives à la réfection du pont du Boucheron.

Mais plus intéressant encore, ces dépenses de l'exercice 2024 (175 K€) sont à rapprocher des 199 K€ dépensés en 2023, soit une économie de 12% de nos frais de fonctionnement, d'une année sur l'autre. L'essentiel des économies réalisées provient de nos charges de gestions courantes, en dépit d'une augmentation ponctuelles des frais de personnels, consécutive au départ de Marion MOREAU et à l'arrivée de Catherine DESHAires et à la période de passation des dossiers pendant laquelle la commune a employé deux secrétaires de mairie.

Au total, l'objectif de réduction de **5%** de nos dépenses hors virement à la section d'investissements par rapport à 2023 a donc largement été atteint. Il est à noter qu'après une drastique politique d'économies, la commune atteint désormais le niveau « cible » de ses dépenses de fonctionnement, et qu'il conviendra de maintenir ce niveau de dépenses pour éviter des gaspillages financiers que notre municipalité ne peut pas se permettre.

Recettes : **326 K€**

L'écart de plus de **150 K€** entre recettes et dépenses réelles devient donc un excédent reportable au BP2024. Toutefois, les recettes de notre commune ne se sont malheureusement pas améliorées d'un tel montant en une année. Ces recettes étaient de 238 K€ en 2023 et ont atteint 245 K€ en 2024. L'écart de 81 K€ entre nos recettes réelles et nos recettes totales est constitué par l'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente.

INVESTISSEMENTS

Côté investissements, le montant des dépenses s'élève à **135K€** contre **240K€** prévus au budget. Cet écart vient de l'investissement de **47K€** du nouveau hangar, reporté en 2025 faute de disponibilités en 2024 de l'entrepreneur chargé de sa construction et du démarrage tardif des travaux du foyer Rural, réalisés en grande partie fin 2024 mais dont plus de la moitié n'a en conséquence été facturée qu'en début d'année 2025.

Ce montant est donc affecté en « Restes à Réaliser ».

Côté recettes d'investissements, celles-ci se montent à seulement **30K€** en 2024, puisque le virement de la section de fonctionnement d'un montant de **136K€** n'a pas été réalisé, ni l'emprunt court terme de **30K€** destiné à couvrir notre besoin de trésorerie en attente du versement du FCTVA par l'état. De même, toutes les subventions attendues n'ont été que partiellement versées puisque les travaux correspondants, retardés ou partiellement réglés en 2025 ne pourront générer ces subventions que cette année, où ils apparaissent donc en « Restes à Réaliser ».

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Notre budget Dépenses va, au global, encore diminuer en 2025 pour s'établir à **277 K€**, mais cela est dû à un virement à la section investissements moins important que celui prévu au budget 2024. Hors virement à la section Investissements, notre budget 2025 est 6K€ supérieur au budget primitif de 2024, ce qui devrait au final nous maintenir dans le niveau de dépenses de l'année passée, niveau qui représente très probablement l'étiage budgétaire de notre commune.

Recettes :

Notre budget « Recettes », également de **277 K€**, est rendu possible grâce aux plus de **150K€** d'excédent 2024 reporté en 2025, dont **37 K€** ont été attribués au budget fonctionnement de la commune, suite au vote du budget 2025 par l'équipe municipale lors du dernier conseil.

Hors excédent de fonctionnement reporté, nos recettes prévisionnelles s'élèvent à **240K€**, inférieures de 5 K€ par rapport à 2024, car nous n'avons pas intégré à nos prévisions les droits de mutation, toujours difficiles à anticiper mais dont il est fort probable qu'ils représentent quelques milliers d'euros en 2025, en fonction du nombre d'achats de biens immobiliers sur notre commune, durant l'année.

Cette approche budgétaire prudente nous permet de ne pas nous exposer pour le cas où ces rentrées financières aléatoires ne se réaliseraient finalement pas.

INVESTISSEMENTS

Nos investissements pour 2025 seront constitués tout d'abord d'un déficit à combler de **104K€** : cette somme correspond à l'écart entre nos dépenses d'investissements (**134K€**) et nos recettes (**30K€**) de 2024, écart dû notamment au non-virement des **136K€** de la section de fonctionnement. Il s'agit donc d'un simple décalage comptable, couvert par une affectation du résultat antérieur de **114K€** provenant de nos excédents de fonctionnement (**150K€** en 2024, reportés en 2025).

Nos restes à réaliser représentent **71K€** en dépenses, compensés en majorité par **62K€** de recettes en attente (le déficit restant de **9K€** étant comblé lui aussi par l'affectation du résultat antérieur ci-dessus mentionné).

Les investissements réalisés en 2025 se monteront à près de **90K€**, pour plus de la moitié constitués par la construction du hangar communal, et le reste finançant des projets tels que la poursuite de nos actions en matière de sécurité routière, l'entretien et l'extension de notre parc locatif communal, pour ne citer que les points les plus importants.

Enfin, **9K€** seront consacrés comme chaque année au remboursement de la dette, qui s'élève actuellement à un peu plus de 48K€, soit moins de 200€ par habitant, ce qui nous place dans une situation très favorable pour emprunter et ainsi financer des projets destinés à développer la surface financière de la commune, seul moyen d'en assurer la pérennité dans les années futures.

VOIRIE

La portion de route Malicorne-Les Fougères (580 mètres), très fréquentée et classée priorité 1 dans notre stratégie d'entretien de la voirie communale, a été refaite en enrobé et cette première tranche est maintenant en parfait état.

Nous avons dû intervenir en urgence au Boucheron pour rebâtir un aqueduc en partie effondré et qui menaçait d'emporter une partie de la chaussée au passage d'un véhicule lourd. L'ouvrage a été rebâti avec des pierres et renforcé avec du béton, et les 2 buses de diamètre 40, au débit insuffisant, ont été remplacées par une buse de 80 ; tous ces aménagements, réalisés avec l'aide du matériel de terrassement et des personnels de la commune de Moutier, que nous remercions, concourront à garantir la longévité de cet ouvrage.



Nous nous efforçons de sécuriser l'état des routes avec encore cette année la réfection des endroits les plus endommagés sur l'ensemble du réseau (PATA)

FOYER RURAL

Avec un an de retard, nous avons finalement obtenu les subventions indispensables pour la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à un peu plus de 120.000€ TTC. Cette somme couvre le remplacement de toutes les huisseries du foyer rural, lui assurant désormais une parfaite isolation, permettant d'importantes économies de chauffage. Ce budget



comprend également le remplacement des équipements vétustes et la mise aux normes de la cuisine, avec notamment la création d'une vraie chambre froide.



Et enfin, notre foyer rural est désormais doté de WC modernes et confortables, dont un WC PMR répondant ainsi aux exigences légales d'un lieu destiné à l'accueil du public. Ces sanitaires prennent place dans une cour également refaite et parfaitement viabilisée. Tous ces investissements ont été financés, comme prévu, à 80% par des subventions.



CHEZ NOUZ' : NOTRE NOUVEAU CAFÉ COMMUNAL

Depuis l'automne dernier, notre café communal est géré et animé par une enfant du pays, Caroline BENARD, bien connue de tous. On y est désormais accueilli par son sourire et sa bonne humeur, au bar comme au restaurant où est servi un repas ouvrier et, les jeudis et vendredis, une restauration « snacking », steak-frites, etc., pour varier l'offre.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parmi nos engagements concernant la sécurité routière au sein de notre commune, figurait en bonne place la réduction de la vitesse des véhicules traversant le bourg. Après les rétrécissements de chaussée aux entrées Est et Ouest du bourg, sur la D2, nous avons réglé le problème de visibilité devant le café communal par l'implantation d'un stop qui oblige les véhicules « descendants » à s'arrêter et à s'assurer que la voie est libre avant de s'engager plus avant. Si des comportements irresponsables sont encore régulièrement observés, ils deviennent heureusement de plus en plus rares et même s'il reste encore des aménagements à réaliser et des progrès comportementaux à faire, on peut d'ores-et-déjà se féliciter d'un trafic globalement « pacifié » en centre bourg.

Mais le bourg n'est pas le seul endroit de la commune où la vitesse excessive des usagers de la route pose problème. Parmi les zones à problème, le hameau de Grospaud présente un challenge tout particulier : À la demande des habitants, nous avons donc implanté des panneaux de limitation de la vitesse à 30km/h aux deux entrées du hameau.



Enfin, les arbres en bacs implantés sur la place de l'église ont eux aussi, au-delà de leur aspect décoratif, un rôle important pour la sécurité routière : en encadrant la chaussée, ils réduisent la large perspective qui s'ouvrait aux usagers venant d'Aigurande (Cf. photo en 1ère de couverture de ce bulletin municipal) et les incitait à accélérer, une fois la chicane passée.

LA VIE DE LA COMMUNE

BOÎTE A LIVRES

Depuis ce printemps, l'association « Les Pierres de Nouziers » a installé une boîte à livres dans le local de l'ancienne bascule, à l'entrée Ouest du bourg. On y trouve une bibliothèque déjà fournie de livres à emprunter, lire et rapporter après lecture. Vous pouvez également déposer à la mairie les livres qui vous encombrent et dont vous souhaitez vous départir : ils seront ajoutés à la bibliothèque de notre « bascule à livres » communale et feront certainement le bonheur de nouveaux lecteurs.



PROJET GITE

Comme vous le savez, l'immeuble dit « bâtiment Chartron », en centre bourg était l'objet d'un vaste projet de gîte touristique de grande capacité. L'étude de marché, réalisée avec le support des Gîtes de France, l'étude de faisabilité établie par un cabinet d'architectes de Guéret, le support de la préfecture et de notre Communauté de Communes pour l'obtention de subventions à hauteur de 80% du coût du projet, et notre capacité d'autofinancement, nous permettaient de considérer avec optimisme ce projet dont le montant avait été estimé par les architectes à 800.000€ TTC.

Malheureusement, les évènements internationaux, les délais administratifs extrêmement longs et tortueux, et possiblement aussi les sous-estimations plus ou moins volontaires de certains intervenants, font que ce projet ne serait finalement pas réalisable pour moins de 1.200.000€ ! Ce surcoût, hors inévitables dépassements qui ne manquent jamais de survenir, rendrait ce projet déraisonnable en regard des retombées attendues et des finances de la commune. Le conseil municipal a donc décidé de donner instruction au cabinet d'architectes en charge de ce dossier de renégocier chaque devis avec les soumissionnaires concernés de façon à rentrer dans le plan de financement initial. A défaut, il ne serait pas envisageable de poursuivre un projet qui mettrait notre commune dans une situation financière plus que périlleuse, et il conviendrait de trouver une nouvelle orientation à ce bâtiment.

TERRAINS LECUYER

Après cinq ans de démarches administratives, nous avons enfin signé l'acte authentique permettant l'intégration des parcelles dites « Terrains Lecuyer » au patrimoine immobilier de la commune. Ces terrains en friches depuis plus de trente ans et sur lesquels subsistent encore deux bâtiments en ruine, seront nettoyés et entretenus en attente de leur future affectation (dans le cadre du futur PLUi, il s'agit de terrains constructibles).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage... » disait Boileau. C'est ce que nous faisons concernant la sécurité routière :

- ✖ **LE BOURG** : Nous compléterons les dispositifs existants par l'ajout d'un ligne blanche qui interdira les dépassements en sortie Ouest du bourg, jusqu'au panneau de fin d'agglomération.
- ✖ **LE PATUREAU** : La route communale qui relie la D2 au lieu-dit le Patureau vient de recevoir un entretien (PATA) qui a permis d'en combler les ornières ; pour éviter de nouvelles dégradations engendrées par le passage de poids lourds, nous planterons un panneau interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur cette portion de voirie.
- ✖ **BORDESSOULE** : Nous soumettrons une demande auprès de l'UTT pour qu'elle nous autorise à faire poser sur la chaussée des marquages bicolores de limitation de la vitesse à 50 km/h sur notre portion de la D940 (sens La Châtre-Guéret), identiques à ceux déjà installés dans le bourg, beaucoup plus visibles que ceux actuellement en place. Une autorisation sera également demandée à l'UTT pour l'implantation d'un miroir donnant une meilleure visibilité aux conducteurs de tracteurs arrêtés au stop. Nous ré-initierons également les négociations avec la municipalité de La Cellette, pour la mise en place d'une ligne blanche continue, de l'entrée à la sortie du hameau.
- ✖ **AUTRES HAMEAUX** : Nos prochaines priorités concerteront la vitesse à Villebasse, mais nous restons également à votre écoute pour tout aménagement qui vous semblerait utile pour l'amélioration de la sécurité routière à proximité de votre habitation, où qu'elle se trouve sur notre commune.

HANGAR COMMUNAL

Les travaux de construction du nouveau hangar communal viennent de démarrer aux abords du stade. Ce projet, qui devrait être terminé avant l'été, permettra le stockage en un seul lieu de tous les matériels, roulants ou non, de la commune, ainsi que d'une partie des matériels les plus encombrants de nos associations. L'accès aux installations sanitaires assurera également à notre agent communal le confort, l'hygiène et la sécurité indispensables à son travail, comme l'exige la réglementation.

En complément, nous y aménagerons une aire de désaccouplage de notre épaveuse, ce qui permettra de libérer notre tracteur New Holland en dehors des périodes d'entretien des accotements et ainsi, de nous séparer du tracteur Renault. Nous pourrons ainsi envisager la vente de ce dernier, ce qui nous permettrait d'équiper le tracteur New Holland d'une fourche et nous allègerait de ses frais d'assurance et d'entretien.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Comme chaque année, lors des cérémonies du 11 novembre célébrant la fin de la Première Guerre Mondiale, et du 19 mars commémorant les accords d'Évian et la fin de la Guerre d'Algérie, nous nous sommes réunis autour du monument aux morts, en souvenir de nos anciens combattants tombés au service de la patrie.

Sous la présidence de Monsieur

Maurice CHEZEAU, vice-président de la section des anciens combattants, Monsieur Roger APPERE, maire de Nouziers a déposé la traditionnelle gerbe de fleurs devant le monument aux morts, sous la garde des drapeaux commémoratifs de la commune.



Club de l'Espoir de Nouziers

L'Espoir de Nouziers, notre Club des Ainés, se réunit le premier jeudi de chaque mois, de 14h00 à 18h00, au Foyer Rural. Les activités jeux se déroulent dans une ambiance très conviviale et chaleureuse pour le bien-être de tous les participants. Un goûter vient clôturer agréablement la réunion.

Habitants de Nouziers, venez nous rejoindre pour un essai : si cela vous convient, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à nos réunions mensuelles et à notre repas annuel.

Ne restez pas seuls, venez passer un joyeux après-midi au Foyer Rural.

Cette année, notre repas, ouvert à tous, aura lieu le jeudi 2 octobre 2025 au Foyer Rural (ou en extérieur, si nous ne trouvons pas de traiteur disponible). Merci de prendre contact avec les membres du bureau si vous souhaitez y participer. Réservations possibles jusqu'au 20 septembre 2025.



Présidente : Marie Cusinato 05.55.80.61.01

Vice Président : Yvan Matrat: 05.87.40.94.50

Secrétaire: Marie-Andrée Chezeau 05.55.80.64.33

Trésorière : Denise Labrune: 05.55.80.51.74

ACCA de Nouziers

La saison de chasse est terminée depuis le 31 mars.

Le plan de chasse chevreuils (25 bracelets) a été réalisé sans problème.

Concernant les sangliers, peu nombreux sur notre territoire, seulement trois ont été prélevés et quelques uns ratés.

Pour ce qui est du petit gibier, le déclin se produit malgré de nombreux lâchers. La population croissante de renards en est certainement la cause, malgré le dévouement de certains chasseurs pour tenter de les réguler.

Notre banquet annuel a eu lieu à la salle des fêtes le 10 mai à 20h00.

L'assemblée générale se tiendra la 14 juin à 10h00 au rendez-vous de chasse afin de préparer la saison 2025-2026.

Je tiens à remercier l'ensemble des chasseurs pour la bonne ambiance qui règne au sein de notre équipe.

Le Président

Jean-Luc BASSINET





Le Foyer Rural

Cette année, le Foyer Rural de Nouziers a joué une pièce de Bernard Lenne, « **Le méchant canard** ». 6 représentations ont eu lieu les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 avril. Un système de réservation d'une partie des places de la salle avait été mis en place sur internet. Celui-ci a bien fonctionné et sera à nouveau utilisé l'année prochaine. Les spectateurs sont venus nombreux, en ayant réservé leur place ou pas. Cette année, deux nouvelles recrues, Capucine et Marine, ont joué un sketch qui a beaucoup plu ! Le 12 avril, l'auteur Bernard Lenne est venu des Deux-Sèvres pour voir sa pièce jouée. A la satisfaction de toute la troupe, il a beaucoup aimé ce qu'il a vu ! Comme d'habitude, les pâtisseries maison et surtout les crêpes ont été appréciées à l'entracte. Le Foyer Rural est très satisfait de sa saison et remercie la municipalité pour l'aide qu'elle lui a apportée à cette année encore.

Angélique Lelong

Présidente du Foyer Rural

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

L'Entente Sportive Nouziers-La Cellette

Notre Entente Sportive Nouziers - La Cellette termine cette saison avec un très bon bilan et je remercie tous nos joueurs, dirigeants et membres du bureau sans oublier nos accompagnants et supporters qui répondent toujours présents tout au long de l'année.

- * **Equipe A** : Excellent résultat avec une montée en 2ème division
- * **Equipe B** : Bravo à tous les joueurs qui sont toujours là avec l'enthousiasme que l'on connaît.

C'est dans une ambiance très sympathique que nous terminons cette saison.

Nous disons également un grand merci à Eric Auchapt, Jean-Louis Chemisier et Didier Laroche, qui, à la soixantaine (déjà !) raccrochent les crampons après quelques décennies de bons et loyaux services auprès de ce club.

Rendez-vous bientôt pour une nouvelle saison et n'hésitez pas à venir nous rejoindre, que ce soit en tant que joueurs ou de supporters !

Sportivement vôtre,

Le Président

Stéphane BENARD



Club de Gym Douce de la Retraite Sportive

Bonjour à Tous,

Depuis 20 ans, le « Club de Gym Douce de la Retraite Sportive de Nouziers » pratique tous les mardi au foyer rural de Nouziers, 1 heure de gym. Nous arrêtons 15 jours à Noël et Jour de l'An et reprenons le 1er mardi de janvier ; nous arrêtons aussi au mois d'Août, donc nous reprenons le 1er de septembre, pour les inscriptions.

Tous les vendredis matin, à 8h15, je suis là, devant la mairie pour la Marche Nordique. Je prête les bâtons de marche pour ceux qui n'en ont pas, c'est réglable. Nous faisons entre 5 et 6 kms et à l'arrivée, nous faisons des étirements.

Appelez-moi au 05.55.62.93.80 si vous êtes intéressé.

Bien à vous,

La Présidente du Club,

Françoise TAVERNIER



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous propose un programme riche en manifestations pour 2025.

Ces rendez-vous festifs sont l'occasion de partager des moments conviviaux et de renforcer le lien entre habitants, bénévoles et municipalité.

Un programme festif pour 2025

- **Samedi 07 & Dimanche 08 juin 2025 - Le Trail du Galet et les 24H Solex.** Un week-end qui s'annonce sportif et palpitant. Le Trail du Galet, par son parcours exigeant et ses paysages inspirants, et les 24H Solex, véritable défi mécanique qui se déploie sur deux jours, réunissant passionnés de course et d'adrénaline.
- **Samedi 19 juillet 2025 - La Randonnée solex.** Une belle aventure à travers les paysages creusois, accompagnée d'un **Méchoui et d'une Soirée dansante**, la musique, allant des années 80 à aujourd'hui, promet de faire danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit.
- **Samedi 23 août 2025 - Brocante et Vide Grenier.** Un rendez-vous incontournable pour les passionnés de chine et de trésors cachés. Pour participer, les réservations se font auprès de Mireille au **06 89 70 40 75**. Un **menu** et des options de restauration rapide seront proposés afin de ravir les papilles des visiteurs.
- **Samedi 15 novembre 2025 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes et du Foyer Rural**, suivie d'un **repas**. Ce moment de rassemblement permet d'échanger sur l'année écoulée et d'envisager ensemble les manifestations à venir.
- **Dimanche 21 décembre 2025 - Marché de Noël.** Une véritable féerie hivernale s'invite dans le bourg avec de nombreux exposants installés sous chapiteaux pour vos achats de fin d'année. La mise en place des crèches attire également un nombreux public.

Nous vous invitons à vivre ces belles aventures et à contribuer, vous aussi, à écrire une nouvelle page festive de Nouziers. Rejoignez-nous, partagez votre énergie et faites de 2025 une année placée sous le signe de la fête et de la convivialité !

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou des précisions sur l'un des événements, n'hésitez pas à contacter le comité des fêtes.

Annick : 06.98.56.76.96 - **Séverine** : 06.81.91.89.32 -**Thierry** : 06.31.80.37.06
Mireille : 06.89.70.40.75 - Le bureau du Comité des Fêtes.

Graines d'Etoile de Nouziers

L'association « Graines d'Etoile » vous propose des cours collectifs de danse du monde au foyer rural, les lundis à 18h00, animés par Dominique, et vous rappelle les heures d'ouverture de l'épicerie associative autogérée :

- ◆ les mercredis de 16h00 à 19h00
- ◆ Les samedis de 10h00 à 13h00

Gilles : 06.64.54.61.94

Les Pierres de Nouziers

Chorale « Les Pierres Do... Ré »



La Chorale des Pierres Do...Ré, a été créée il y a un peu plus d'une année.

Notre premier concert a été programmé à l'église de Nouziers le 31 mai 2024.

Six concerts ont été organisés dans différentes églises de la Creuse et de l'Indre

L'effectif est d'environ 30 choristes issus des communes voisines, sous la direction de Jean-Baptiste Souart, notre dynamique chef de chœur.

Notre registre est composé de chants récents mais aussi de succès connus, plus anciens.

L'Amour, la Tolérance et la Convivialité sont le fil conducteur de notre répertoire.

Notre prochain spectacle est prévu le dimanche 1er juin à 16h en l'Église de Nouziers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Je ne suis pas vieille,
je suis vintage
et
mon hygiène
est impeccable



**Pour vos évènements,
pensez à la vaisselle
issue du réemploi**

J'organise un évènement cet été ?

J'organise un évènement familial ou associatif

Je fais appel à Evolis 23 pour emprunter de la vaisselle et des gobelets réutilisables !

- ◊ Pour les manifestations de tous types : événements sportifs, fêtes, brocantes, salons,
- ◊ Pour les associations et les particuliers du territoires d'Evolis 23
- ◊ Pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable
- ◊ Pour soutenir l'économie locale (la gestion et le lavage de la vaisselle sont assurés par des associations locales).

Un kit vaisselle comprend :

- 25 assiettes, 25 couteaux, 25 fourchettes et 25 cuillères
- 5€/kit emprunté
- *Quantités soumises à la limite des stocks disponibles*

Prêt de gobelets :

Evolis 23 met à disposition gratuitement des éco-cup pour mes manifestations.

- Gobelets de 25 cl en plastique réutilisable

Attention : en cas de restitution incomplète, des frais supplémentaires me seront appliqués. Pour éviter ces frais, je mets en place une consigne durant mon événement.

Comment ça marche ?

- ◊ Je fais ma demande minimum 1 mois avant la manifestation
- ◊ Je signe la convention et les modalités transmises par Evolis 23 suite à la demande (gobelet et/ou vaisselle)
- ◊ Je récupère les gobelets et/ou la vaisselle auprès de l'association qui s'occupe de la gestion
- ◊ Je retourne les gobelets et/ou la vaisselle dans les jours qui suivent la manifestation (je rince les gobelets et la vaisselle au préalable).

Les gobelets et la vaisselle sont lavés par l'association et reconditionnés pour être de nouveau prêtés !

Faire sa démarche en ligne sur : www.evolis23.fr/

Quantités soumises à la limite des stocks disponibles



Ma manifestation va produire beaucoup de déchets ?

Je mets en place des contenants à déchets adaptés !

Evolis 23 propose un prêt gratuit d'éco-supports et sacs poubelles, dans la limite des stocks disponibles.

Je contacte ma commune pour savoir si elle met à disposition des contenants « manifestations » de 750L et je vois avec elle pour la mise en place.

Enfin, Evolis 23 propose un service de location payant de colonnes (3 à 5 m3) ou de caissons (30m3).



Plus d'informations :

www.evolis23.fr/

relationusagers@evolis23.fr

NB : j'indique bien la date de la manifestation, le lieu et un numéro de téléphone dans mon mail

- L'élagage garantit l'accès de tous au service public de la Fibre

Comme le réseau de télécommunications cuivre historique, le réseau public de fibre optique est déployé en souterrain ou en aérien sur des poteaux. En aérien, l'élagage régulier de la végétation aux abords du réseau garantit la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.

La végétation qui endommage le réseau (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou le raccordement d'un usager à la Fibre est une cause importante de service dégradé ou coupé.

De plus, les risques de chute de branche et de coupure des services de téléphonie et d'Internet augmentent considérablement lors des phénomènes climatiques violents. Ceci peut s'avérer lourd de conséquences pour les usagers (particuliers, entreprises, collectivités...) et leur sécurité, notamment en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.)

Un élagage régulier et conforme aux normes en vigueur constitue donc un enjeu majeur pour la qualité et la pérennité du service public de la Fibre qui a vocation à remplacer le réseau de télécommunications cuivre d'ici 2030.

La responsabilité du propriétaire est engagée

- 1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens
 - 2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre
 - 3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).

→ Que dit la Loi ?

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public»

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



Besoin d'aide pour une démarche administrative en ligne ? Une question ?



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Ouverts à tous, les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, pré-demande en ligne de carte d'identité et passeport... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit, un accompagnement pour les démarches de la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Mais pas seulement, vous pouvez également être aidé pour résoudre vos soucis avec un courrier, un document ou une démarche. À la Maison France Services de Bonnat, vous serez accueilli par Aurélie et Coralie qui sont formées pour trouver des solutions à vos problèmes.

N'hésitez pas à venir poussez la porte pour découvrir tous nos services !

ETAT CIVIL 2024-2025

Naissance :

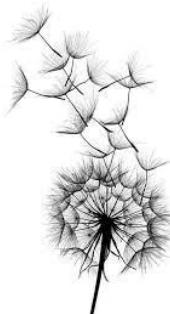
Mélissa BOUCHER, née à Châteauroux le 19 juin 2024



Décès :

Ils nous ont quittés...

- Louis **NGONGO BIAKOLO**, décédé le 19 mai 2024
- Christian **PAGNARD**, décédé le 21 mai 2024
- Jean **BELLET**, décédé le 27 juillet 2024
- André **LAFAYE**, décédé le 5 septembre 2024
- Denise **GAGNERAULT**, décédée le 30 septembre 2024
- Denis **BASCOP**, décédé le 3 janvier 2025



Toutes nos pensées les accompagnent

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE

15, rue de l'Eglise 23350 NOUZIERS **tel : 05.55.80.63.65** - email : mairie.nouziers@orange.fr
Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

23,rue de l'Eglise 23350 NOUZIERS **tel : 07.75.87.90.06** . Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
La levée du courrier est effectuée du lundi au samedi à 10h30

SERVICES ADMINISTRATIFS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PORTEES DE LA CREUSE EN MARCHE :

1, rue des Violettes 23350 GENOUILLAG. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (vendredi 16h) **tel : 05.55.80.88.01**
Email : 09.70.61.56.22/@:portesdelacreuse@orange.fr

SIAEP DES MOUTIERS : 2, place de la Mairie 23220 MOUTIER-MALCARD - **tel : 05.55.80.60.44** / email : siaep.des.moutiers@wanadoo.fr. En cas de problème technique contacter la sté EBL au 06.10.62.14.27

MAISON FRANCE SERVICES :

BONNAT MAIRIE **tel : 05.55.62.85.04** ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h à 12h30 ainsi que les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h.

GENOUILLAG AGENCIE POSTALE **tel : 3631** - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

REPAS À DOMICILE (A.D.P.B.C.) : 1, place de l'Eglise 23350 GENOUILLAG (2ème étage) **tel : 05.55.62.80.92**. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (ALIAD-UNA)

tel : 05.55.62.80.72 / email : contact@aliad-una.fr
12/14 place de la Fontaine 23220 BONNAT
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT)

A TOME **tel : 06.62 12 36 16**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

tel : 05.55.80.84.51
7 place de la Mairie 23350 GENOUILLAG

SERVICES ENFANCE



LOULOUCRÈCHE : (microcrèche) 12 Vieille Route 23350 GENOUILLAG de 7h30 à 18h30.

tel : 05.44.30.02.04 - louloucreche@orange.fr

LOLOLOBUS : Halte garderie et RAM itinérants.

Ouvert de 9h à 17h. **tel : 06.68.73.30.35**

Email : louloubus@orange.fr

GROUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD :

Ecole maternelle et primaire

Rue des Ecoles 23220 MOUTIER-MALCARD

tel : 05.55.80.68.02

Pour les inscriptions, le transport scolaire, la garderie matin et soir, la cantine, les temps périscolaires contacter la CDC Portes de la Creuse en Marche

POINT INFORMATION JEUNESSE : 1, place de l'Eglise 23350 GENOUILLAG (2ème étage) **tel : 05.55.62.80.92**- Ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

POMPIERS **tel : 18**

*Centre de secours **tel : 05.55.80.72.52***



SAMU 23 (Guéret) **tel : 15**

GENDARMERIE Châtelus-Mx **tel : 05.55.80.70.04** ou 17

MÉDECIN DE GARDE **tel : 05.55.41.82.02**

CENTRE ANTIPOISON (Bordeaux) **tel : 05.56.96.40.80**

LES SERVICES DE GARDES

MEDECINS

Drs DENOST-LEMASSON-ROSSAT
Drs LAURENT SYLANDA
05.19.37.00.23

CHATELUS-MALVALEIX
GENOUILLAG

05.55.80.84.20



Le numéro à composer les
nuits et week-end est le
05.55.41.82.02

Gardes de nuit de 18h à 8h

PHARMACIES

Creuse

GENOUILLAG 05.55.80.74.07
BONNAT 05.55.62.10.12
BOUSSAC 05.55.65.00.59
CHATELUS-MX 05.55.80.83.38

Indre

Giraud AIGURANDE 02.54.06.33.94
Lefranc-Nouaille AIGURANDE 02.54.06.34.41



Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au jeudi suivant 19h.

En cas d'urgence, il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37**
Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile

DENTISTES DE GARDE

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14 à 18h : 0.805.69.06.07



CABINETS INFIRMIERS

MORTROUX 05.55.80.51.57
LA CELLETTE 07.50.51.52.15



MASSEURS-KINESITHÉRAPEUTES

BONNAT Gazzo/Graveron/Ribault tél: 05.55.81.03.20

PÉDICURE-PODOLOGUE



BONNAT Chailloux Caroline 05.55.81.03.20

AMBULANCES



A.D.C. SARL
GENOUILLAG 05.55.80.63.05
AIGURANDE 02.54.06.91.24

TAXIS CONVENTIONNES

A.D.C. SARL

GENOUILLAG 05.55.80.63.05
AIGURANDE 02.54.06.91.24



MERCIER C. - Genouillac



*L'équipe municipale de Nouziers
vous souhaite un très bel été !*

Directeur de publication : **M. APPERE Roger**
Rédaction : **Le Conseil Municipal**
Imprimeur : **Mairie de Nouziers**
Dépôt Légal : **Mai 2025**